167.QXD 27/02/07 15:43 Page 27

Jean-Baptiste De La Salle (1651 – 1719)

Brigitte Dancel, maître de conférence en sciences de l'éducation à Rouen et auteur de **Enseigner l'histoire à l'école primaire de la IIIe République *et* Nos cahiers d'écolier *présente avec Jean Houssaye un portrait très moderne d'un pédagogue du XVIIe siècle : Jean Baptiste de la Salle.***

Chacun a sans doute en tête l'image d'Épinal du frère à l'habit noir avec grand manteau, chapeau à larges bords et grosses chaussures, celle du célèbre Frère des écoles chrétiennes. Cette image est juste, puisqu'elle correspond au signe distinctif de la communauté créée par Jean-Baptiste de La Salle. Chacun croit peut-être aussi que notre fondateur est à l'origine des écoles populaires de garçons. Une telle image est fausse. En effet, quand en 1678 La Salle s'installe dans le monde des petites écoles gratuites, il rejoint tout un réseau de congrégations créées dans la première moitié du siècle, vouées à l'enseignement des pauvres et à la formation des maîtres et des maîtresses. On peut même dire que La Salle arrive très tard sur le secteur : ses petites écoles s'ajoutent à tout un ensemble qui ne lui doit rien. Par contre, sa réussite tient à une chose : ses écoles vont devenir le modèle des autres...

Le début du XVIIe siècle est marqué par un renouveau et une multiplication des congrégations et des ordres religieux. La seconde moitié se préoccupe de la réforme du clergé séculier et de l'encadrement de la dévotion populaire qui doit être inculquée par une catéchèse régulière des adultes et, avant tout, des enfants. En dehors des querelles politiques et religieuses de son temps, La Salle vit un catholicisme strictement orthodoxe (et lié à la royauté). Sa volonté de former les âmes à la morale et à la doctrine chrétiennes rencontre l'approbation de la monarchie absolue et des élites dirigeantes qui craignent les désordres dans le royaume. L'école est perçue par le clergé et le roi comme un moyen de prévention : sauver les âmes des enfants, leur apprendre les normes d'une civilité élaborée par les élites bourgeoises et nobles, inculquer les rudiments d'un savoir de plus en plus sollicité par les activités économiques. Fonction religieuse, fonction moralisatrice, fonction économique, tels sont les fondements de l'école du peuple.

CARTE D'IDENTITÉ

1651

Naissance de Jean-Baptiste de La Salle à Reims dans une famille bourgeoise de onze enfants dont il sera l'aîné.

1680

Obtention du doctorat après la maîtrise ès arts et des études de théologie à Reims puis à Paris.

1684

Fondation de la communauté masculine des « Frères de la communauté des écoles chrétiennes » et ouverture, trois ans plus tard, d'un noviciat pour entrer dans la communauté.

1700 à 1714

Visite des écoles gratuites qu'il a créées dans les villes sur l'ensemble du royaume, malgré les oppositions ecclésiastiques (notamment à Paris et à Reims).

1705 et 1706

Rédaction des deux textes fondateurs de la pédagogie lasallienne, *Les Règles communes de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes* et *La Conduite des Écoles Chrétiennes*.

1719

Mort de La Salle à Rouen, laissant une communauté d'une centaine de frères répartis dans quinze diocèses du royaume, reconnue par le pape en 1725.

167.QXD 27/02/07 15:43 Page 28

Sur le plan pédagogique, La Salle est considéré comme le fondateur de la pédagogie simultanée, celle qui va s'imposer lors de la querelle des modes sous Guizot en 1830 (contre le mode individuel et le mode mutuel). Or cette reconnaissance est fausse. Elle l'est parce que des pédagogues comme Charles Démia, à l'origine de la communauté de Saint-Charles à Lyon en 1666, ont précédé sur ce plan notre pédagogue. Elle l'est aussi parce que La Salle peut être considéré comme un adepte de la pédagogie différenciée que l'on a pourtant l'habitude d'opposer au mode simultané « traditionnel »... Nous allons, dans cette présentation, insister sur cet aspect parce qu'il est sans doute celui qui concerne plus directement l'organisation scolaire contemporaine (*cf. la question du collège unique*).

Bien entendu, La Salle accorde beaucoup d'importance aux principes religieux qu'il veut inculquer aux enfants. Mais la manière qu'il a de préciser la méthode d'enseignement prouve qu'il a un très grand souci de l'efficacité et de l'utilité de l'instruction. Comment La Salle organise-t-il les 6 heures de temps scolaire (sur 11 mois chaque année scolaire) ? À l'école, l'enfant doit apprendre à lire, écrire, compter. Mais il ne peut le faire n'importe comment. À cette époque, règne la méthode individuelle : dans la même classe, tous les enfants sont réunis avec un seul maître qui va faire venir tour à tour à son bureau chaque enfant pour lui enseigner telle ou telle matière en fonction du niveau qui est le sien. Ce qui fait que, la majeure partie du temps, l'enfant est laissé à lui-même. Une telle organisation est peu efficace. Comment l'améliorer ? La Salle divise les apprentissages en leçons qui regroupent les élèves qui en sont au même stade, tout en faisant la différence entre les commençants, les médiocres et les parfaits (à la suite de Brigitte Dancel, nous reprendrons les termes utilisés par notre pédagogue).

Désormais, les écoles ont au minimum deux classes, l'une pour les plus petits, au nombre de 40 à 50, qui apprennent à lire, l'autre pour les plus grands, au nombre de 50 à 60, qui poursuivent la lecture et apprennent à écrire et à compter. Pour gérer tout son petit monde, le maître use de signes faits avec la main ou avec un instrument (un signal) ; le silence s'impose alors au maître et aux élèves. Le maître est juché sur une chaise haute qui lui permet d'embrasser du regard tous les élèves assis sur des bancs et devant des tables dont la hauteur dépend de la taille des enfants. C'est le maître aussi qui autorise le passage d'une leçon à une autre, au rythme de la réussite de chacun, en inscrivant le changement dans un catalogue.

La lecture, élément de base des acquisitions, est divisée en 9 leçons (alphabet, syllabes, syllabaire, lecture d'un livre spécifique puis d'un autre, lecture courante, lecture du psautier en latin, lecture gothique, lecture de textes manuscrits). Reprenant la tradition, La Salle fait apprendre les lettres, puis les syllabes (à deux, trois..., lettres). Pendant 8 mois, les élèves sont confrontés aux 3 premières leçons. De grandes feuilles types, présentant des lettres minuscules et majuscules ou les syllabes, sont utilisées. Puis les leçons suivantes se font dans des ouvrages à caractère religieux ou moral, dont le psautier qui remonte au début du Moyen Âge et un livre de civilité chrétienne (dans la tradition pédagogique élitiste née en Italie au XV[e] siècle). C'est La Salle qui a rédigé la plupart de ses manuels et il exige des maîtres qu'ils s'y conforment. Il introduit aussi un changement radical, c'est-à-dire l'enseignement en français, prenant ainsi position dans une querelle de plus d'un siècle entre le français et le latin à l'école. Pour notre pédagogue, il est évident que ces enfants, qui comprennent le français mais non le latin, et qui ne viennent pas longtemps à l'école, doivent apprendre à lire le français pour pouvoir ensuite utiliser ce qu'ils ont appris. Bientôt les syllabaires ne comprendront plus de mots latins.

Quand l'élève lit correctement le français et débute en latin (pour suivre les offices religieux), il entre alors dans l'ordre des écrivains (entre 10 et 12 ans en général). Six ordres se succèdent pour l'apprentissage de l'écriture : tenir la plume et tracer des bâtons et des ronds ; maîtriser les 5 lettres de base (C, O, I, F, M) ; tracer toutes les lettres ; les écrire correctement sur une ligne ; recopier des textes ; acquérir différents types d'écriture. De cette manière, l'élève apprend

à écrire sur une page non lignée et à maîtriser l'orthographe. Dans le même temps, il aborde l'arithmétique suivant les leçons suivantes : la suite des nombres de 1 à 100 000 ; la numération romaine ; les 4 opérations ; la règle de trois. Chaque élève vient au tableau noir résoudre une opération et effacer son résultat, ce qui évite de gâcher du papier et retient l'attention des autres.

Le maître lassallien doit donc apprendre à gérer plusieurs niveaux et plusieurs disciplines selon un emploi du temps journalier et hebdomadaire très strict. En fait, on est en présence d'une classe à plusieurs cours. Dans un climat de grande vigilance assurée par l'enseignant, les élèves apprennent à rester seuls devant un travail à faire, à écouter une leçon au-dessus de leur niveau, à aider les enfants moins avancés.

À cette différenciation dans l'organisation en fonction des disciplines enseignées et des niveaux requis, La Salle ajoute une différenciation psychologique. Indulgence et avertissement léger sont requis pour certains enfants : les petits, les nouveaux, les timides, ceux qui sont élevés doucement, ceux qui sont mal élevés par leurs parents, les stupides, les pesants, les éventés ; ils requièrent de l'affection, une place auprès du maître, une petite récompense. A l'inverse, la sévérité doit être appliquée pour d'autres enfants : les hardis et les insolents, les opiniâtres, les mal élevés au cœur mal disposé ; ils méritent des corrections humiliantes ou l'ignorance méprisante de leurs actions. Quant aux esprits hardis et hautains, il faut les soumettre par ruse en leur attribuant la place honorifique d'officier.

De quoi s'agit-il ? Reprenant la méthode jésuite, La Salle exige des maîtres qu'ils délèguent de temps en temps, en les contrôlant fortement, une partie de son travail à certains élèves. Une classe dispose de 7 ou 8 officiers : 2 récitateurs de prières, 1 inspecteur en cas d'absence du maître, 2 surveillants de cet inspecteur (qui, lui, ne sait pas de qui il s'agit), 1 ou 2 collecteurs ou distributeurs de papiers, 1 balayeur. De plus, l'école dispose de quelques fonctions qui assurent la bonne tenue des élèves à l'église (porte-chapelets, sonneur, clavier, etc.).

Mais les récompenses, toujours religieuses, vont surtout aux élèves pieux ou assidus. Les livres restent la récompense rare. Les pauvres peuvent ainsi devenir possesseurs des livres que l'école leur a prêtés. Les plus aisés, qui achètent leurs manuels, se voient offrir d'autres livres. Le directeur récompense chaque mois les élèves qui cumulent piété, assiduité et progrès scolaires. Le maître, lui, dispose de 10 à 12 images pour distinguer un effort et encourager. Pourtant les récompenses n'occupent que 2 pages de la Conduite ; les punitions, elles, en occupent 39 (plus 6 pages consacrées aux pénitences)... Les corrections ne visent que les attitudes contraires à la morale et à la religion. Elles doivent être exemplaires ; il faut en redouter l'abus, les contenir entre les bornes de la mollesse et de la dureté, les appliquer selon une hiérarchie (réprimande verbale, 1 ou 2 coups de férule, 3 à 5 coups de verges, expulsion). À la correction, il convient de préférer la pénitence qui donne lieu à un travail scolaire supplémentaire.

Où l'on voit que Jean-Baptiste de La Salle ne laissait rien au hasard et que son grand talent d'organisateur a pu s'exprimer pleinement dans tous les compartiments de l'organisation scolaire et de la pédagogie. Ce n'est pas pour rien que son image est restée fortement gravée dans l'histoire de l'école primaire. À travers Guizot et Ferry, il sera ensuite laïcisé pour servir à l'édification et à la sanctification de l'école républicaine. La pédagogie contemporaine lui doit encore beaucoup dans ses pratiques et dans ses débats. Finalement, nous avons tendance à procéder avec lui à un double jeu de recouvrement : nous avons oublié qu'il n'était pas seul à son époque, nous avons oublié qu'il nous parle encore de l'école d'aujourd'hui.

RÉFÉRENCES

De La Salle

La Salle, J.-B. (de). (1994)
Oeuvres complètes
Éditions des Frères des écoles chrétiennes. Paris.

Sur La Salle

Dancel, B. (2002).
Jean-Baptiste de La Salle.
In *Premiers Pédagogues : de l'Antiquité à la Renaissance*, dirigé par J. Houssaye.
Éditions ESF. Issy-les-Moulineaux

Poutet, Y. (1995).
Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne.
Éditions Don Bosco. Caen.

Jean Houssaye
et Brigitte Dancel
Sciences de l'éducation
Université de Rouen - CIVIIC